



LES EXPOSITIONS DU PATRIMOINE

A LA MAISON DU PATRIMOINE

Située au cœur du centre historique, Site Patrimonial Remarquable, la Maison du patrimoine, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, offre en façade un bel exemple de l'évolution architecturale à Cahors du Moyen Âge au XXI^e siècle. Lieu dédié à la connaissance et à la préservation du patrimoine, on peut y trouver tant des informations historiques sur l'évolution du bâti que l'accompagnement nécessaire pour tout travaux, allant de l'expertise archéologique aux procédures d'autorisation d'urbanisme. Les missions de connaissance et de suivi de gestion exercées dans ce lieu, se déroulent en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Jusqu'en février 2026

Cahors, Ville d'art et d'histoire : 20 ans de labélisation

Le label Ville et Pays d'art et d'histoire, initié par le Ministère de la culture fêtera en 2025 ses 40 ans.

La Ville de Cahors, engagée dans la recherche, la valorisation, la protection et la transmission des patrimoines, s'est vu attribuer en 2025 ce label.

Retour à travers cette exposition sur 20 années d'action au service du territoire.

8, rue de la Halle

Tél. : 05 65 20 88 91

Entrée libre

Horaires d'ouverture : ouvert toute l'année, du mardi au jeudi de 10h à 12h & de 14h à 18h, le vendredi de 10h à 12h.

A LA MAISON DE L'EAU

Entre le pont Valentré et la fontaine des Chartreux, au pied de la colline, en bordure du Lot, se trouve un bâtiment du XIX^e siècle, la Maison de l'Eau. Construit en 1853, pour alimenter la ville en eau potable grâce à l'eau de la fontaine des Chartreux, cet édifice à l'architecture remarquable est aujourd'hui un lieu d'accueil et d'expositions présentant l'histoire du pont Valentré et de l'eau potable à Cahors. Ce lieu insolite, qui conserve sa machinerie d'origine, saura satisfaire la curiosité de tous, petits et grands.

Les villes d'eaux : villes balnéaires et villes thermales, des villes idéales

Le XIX^e siècle voit l'apparition des villes d'eau, nées du développement des loisirs, des transports, du tourisme et de la médicalisation de la société. Si les villes thermales ont surtout une fonction de soin et les villes balnéaires un rôle préventif, toutes témoignent de cette société qui s'organise et se développe autour de l'eau et des loisirs.

De l'eau pour tous

En moyenne 145 litres d'eau par personne et par jour sont consommés en France. Chaque jour, l'eau coule au robinet sans qu'on n'y prête attention... c'est lorsqu'elle vient à manquer qu'on réalise son importance.

Plus que jamais, l'eau est une ressource inestimable. Indispensable à la vie, elle n'est pourtant pas disponible pour tous. Dans le monde, plus d'1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Le constat n'est pas mieux concernant l'accès à l'assainissement.

Face à cette réalité, l'évidence de cette thématique s'impose pour un lieu tel que la Maison de l'Eau : l'exposition « De l'eau pour tous » propose un panorama de l'eau sur terre pour prendre conscience de l'omniprésence de cet or bleu dans nos quotidiens...

Le pont Valentré au fil du temps

Voilà un peu plus de 700 ans, la première pierre du pont Valentré était posée. Depuis, le pont a été classé au titre des Monuments historiques, il a connu d'importants travaux de restauration à la fin du XIXe siècle pour y enfouir les canalisations d'eau potable. Il a aussi vu circuler un grand nombre de véhicules jusqu'en 1995, date à laquelle la circulation sur le pont est enfin terminée ! Il a accueilli un très grand nombre de visiteurs, touristes ou Cadurciens, curieux de découvrir son histoire et d'écouter sa célèbre légende du diable. Il a également été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

La reprise de la scénographie de l'exposition permanente présentée à la Maison de l'eau retrace son histoire et celle des autres ponts...

Quai Albert-Cappus (à deux pas du Pont Valentré)

Tél. 05 65 24 09 15 ou 05 65 20 88 91

Entrée libre.

Horaires d'ouverture :

Du mardi 1^{er} avril au lundi 30 juin : les vendredis, samedis, dimanches, jours fériés et tous les jours des vacances scolaires de la zone C de 15h à 18h.

Contact presse

Direction de la Communication : 05 65 20 87 20

www.cahorsagglo.fr